

SOMMAIRE

ANALYSE DU LIVRE BLANC SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE
NATIONALE

(dossier en pièce jointe)

Éditorial

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale - édition 2013 - est paru depuis déjà six mois. Depuis, le projet de loi de programmation militaire 2014-2019 soumis au Parlement cet automne précise les modalités pratiques de mise en œuvre des recommandations du LB approuvées par le Président de la République (la prochaine lettre d'information du G2S paraîtra sous peu sur ce sujet).

Le G2S livre ici son analyse du contenu de ce document dont l'usage semble maintenant pris d'en écrire un régulièrement, assorti d'une loi de programmation militaire comme une sorte de « décret d'application ».

Beaucoup de critiques ont été émises sur ce LB souvent pertinentes et parfois aussi nourries d'arrière-pensées plus ou moins partisans. Mais, peu en fait, ont été commises par une voix militaire autorisée. L'analyse sous l'angle capacitaire, notamment, reste à faire. C'est modestement notre ambition dans ces pages organisées sous forme de tableaux qui ont tenté d'en relever les éléments positifs et les dispositions plus négatives. Ce travail restera imparfait et, certainement, pourrait-il être enrichi, et même contredit, par d'autres analyses plus autorisées...

Nous aurions bien voulu avoir une vision plus positive de ce Livre blanc dont l'écriture n'était pas une nécessité absolue au regard de son prédécesseur de 2008 et de l'évolution de la situation stratégique internationale. Car, il ne semble pas que dans l'intervalle des cinq années écoulées, nous ayons été les témoins de ruptures stratégiques... Le, ou les, « printemps arabes » n'en possèdent pas les caractéristiques, car, somme toute, ils étaient prévisibles comme toute évolution peut l'être. A tout le moins, ces événements du sud méditerranéen demeurent un facteur aggravant de l'instabilité mondiale dont on ne peut pas dire que ce LB en ait tiré les conséquences militaires qui s'imposaient. Les recommandations qu'il préconise poursuivent la décrue de l'appareil militaire sur une pente

déjà imprimée depuis bientôt dix ans (la professionnalisation des armées), accélérée en 2008 par l'impulsion d'une « révision générale des politiques publiques » (RGPP) se superposant à la crise financière et économique.

Ce Livre blanc, après une brillante analyse de la situation géopolitique mondiale, des risques et des menaces qui pèsent sur nos fragiles démocraties, se livre dans des développements successifs à des descriptions comptables des armées ou mêlent différentes considérations sur la politique du personnel qui n'ont pas leur place dans un document de cette nature. Car elles relèvent de la seule responsabilité du ministre de la défense dans l'organisation de son ministère et celle des armées. D'autant que toutes les dispositions retenues dans ces domaines relèvent du contingent et prennent donc le risque d'être contredites ou démenties dès... l'année prochaine. Comme ce fut le cas du LB de 2008 et de sa loi de programmation conséquente, exemple dont on ne peut dire qu'il soit lointain ou inaccessible.

C'est ainsi qu'il est traité du nombre de chars et d'avions de combat, du nombre d'hommes à disposer à droite ou à gauche pour telle ou telle mission dans différents contrats opérationnels, du recrutement direct ou indirect des cadres, de la concertation dans les armées, de la gouvernance souhaitée au sein du ministère, et de bien d'autres aspects encore, toutes choses, finalement, qui n'ont pas à être exposées sur la place publique, encore moins quand elle est internationale...

La France a-t-elle intérêt à clamer, *urbi et orbi*, que le contrat majeur de ses armées ne dépasse pas le seuil de 15.000 h, 45 avions de combat et un groupe aéronaval quand le porte-avions n'est pas à quai pour entretien ? Tout en déclarant qu'elle produit un effort financier exemplaire et méritoire apte à délivrer un outil militaire adapté aux défis de demain ?

Pour finir, le chapitre sur les ressources humaines, semble le plus important, au fond, avec le *rééquilibrage* du personnel civil au détriment du personnel militaire, notamment sur les postes de responsabilité, l'évolution de la nature du recrutement des militaires, les intentions sur la formation et la nouvelle *gouvernance*, laquelle pourrait conduire à la dénaturation de l'état militaire tel qu'il était compris jusqu'à maintenant.

Général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère

GROUPE DE TRAVAIL G2S

GA (2S) Jean-Marie **FAUGERE**
GCA (2S) Claude **ASCENSI**
GCA (2S) Philippe **BONNET**
GCA (2S) Dominique **DELORT**
GCA (2S) Jean -Paul **PERRUCHE**
GCA (2S) Henri **PONCET**
GCA (2S) Philippe **RENARD**
GCA (2S) Jean-Marc **RENUCCI**
GCA (2S) Robert **RIDEAU**
GCA (2S) Jean-Claude **THOMANN**
GCA (2S) Jean-Tristan **VERNA**

GDI (2S) Maurice **de LANGLOIS**
GDI (2S) Hervé **de PARSEVAL**
GDI (2S) Vincent **DESPORTES**
GDI (2S) Georges **LEBEL**
GDI (2S) Thierry **OLLIVIER**
GDI (2S) Henri **PARIS**
GBR (2S) Olivier **de BECDELIEVRE**
GBR (2S) Jean-Pierre **GUIOCHON**
GBR (2S) Henri **PINARD LEGRY**
GBR (2S) François **SERVEILLE**
GBR (2S) Dominique **TRINQUAND**

Secrétariat

ADC (F) AUGENDRE

Tél : 01 44 42 51 51

E-mail : g2s.terre@orange.fr
